L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 19 AVRIL 1845.

PUBLIÉ PAR MAGNE & WEISSE.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES — Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.— Les artisans et personnes tenant magasin de détail $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agents pour navires, bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $[illegible]. Ces abonnements se payent à l'avance et d'avance.

Le privilége des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes d'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, annonces épaves ou égarés, etc., lui seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique; les annonces ou articles d'une nature personnelle (lorsqu'ils pourront être admis), paieront le double du prix ordinaire et d'avance.

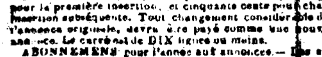

CHEMIN A COULISSES DE CARROLLTON

AVIS.

Pendant les Courses qui commenceront Mardi, 8 Avril,

VU le grand nombre de passagers qui prenaient les Chars à la rue Baronne, et la grande difficulté qu'éprouvent les chevaux à tirer un si lourd fardeau, et les délais et la confusion qu'éprouvent les passagers, la Compagnie a résolu qu'après 11 heures A. M. les JOURS DE COURSE, les CHARS cesseront de partir du Dépôt de la rue Baronne.

En conséquence, les passagers sont notifiés que les Chars partiront du CERCLE TIVOLI SEULEMENT, aux heures suivantes:

A 11 et 11 3/4 heures A. M.—12 1/4, 1 et 1 1/2 P. M.

JOHN HAMPSON, Sup. & Ing. en chef.
6 av.

DORSEY, VINCENT & Co.
ENCANTEURS ET COMMISSIONNAIRES, Nos. 83, rue de Chartres—Nlle Orléans.
S'occupent particulièrement des ventes de Marchandises Sèches, par colis et par petits lots.
Ils feront des avances libérales sur Marchandises destinées à être vendues. 24 jan—6m

B. DITTRICH,
Négociant Commissionnaire,
28, rue Poydras.

WILLIAM DAVIDSON & CO.
AGENS EN COTON,
ET NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No. 81. N. Orléans,
2 nov.

AGENCE de Sucre raffiné de Boston—sucre en pain, en morceaux et en poudre double raffiné, ayant droit au drawback, constamment en main, et à vendre par
8 jan—1an NORCROSS & FOSDICK 40 Gravier.

AVIS—Les soussignés ont changé le nom de leur raison de commerce en celui de W. F. Vredenburgh & Co. à dater de ce jour. Les intérêts demeurent les mêmes.
1 janv FIELD & Co., 30 Vieille Levée.

☞F. VREDENBURGH & Co., No. 30, Vieille Levée font des avances libérales sur consignations de sucre, coton, plombs, adressés à B. H. Field & Co. à New York, et à M. Fredk Fowler, à Boston. 1 jan—1 an

AVANCES faites sur consignations adressées à [illegible] à St Louis. MERLE, BEYLLE & Co., 79 Tchoupitoulas.

AVIS—Messieurs J. C. STOUSE et SEBASTIEN OBER, entrent comme associés dans notre maison, à partir de ce jour.
1er. septembre 1844—☞ CHARLES ODIER & Co

P. CUSACHS, Pharmacien.
Magasin en gros de Drogues, de Peintures, d'Huiles, de Médicaments spéciaux, d'articles pour les confiseurs, pour les distillateurs, pour les teinturiers, &c. *Encoignure Condé et St. Philippe—Nlle. Orléans.* 20 juillet.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'OCEAN.—Bureau rue du Camp, No. 46.
Directeurs:
W. A. Gasquet, Président.
Wm. W. Montgomery, J. B. LeBeau,
F. P. Ducongé, Edw. Shiff,
A. Gordon, R. W. Montgomery,
J.C. Harrison, W. C. Squier.
CHS. BRIGGS, Secrétaire.
On assure toute espèce de propriétés contre les risques du feu, au taux le plus raisonnable; et on fait régler les réclamations avec promptitude et libéralité. 17 mars

ASSURANCES MUTUELLES.
Compagnie d'Assurance de l'Ouest, pour la Marine et le Feu.
CETTE compagnie assure contre les risques de la Mer, des RIVIERES, et du FEU, sous le système mutuel. D'après ce mode d'assurance, les personnes qui s'engagent envers cette compagnie ont droit à une part des profits, sans encourir aucune responsabilité, [illegible]. L. MATTHEWS.

LA Compagnie de la Presse à coton à vapeur de la Levée No 745, daté 10 octobre 1841, au nom de Madame Veuve Olivier, a été égaré ou perdu—J'invite toute personne que cela pourrait intéresser, à faire valoir leurs réclamations qui suivront la date de cet avis, les raisons pour lesquelles un nouveau certificat ne serait pas émis conformément aux règlemens de la Compagnie.
Nouvelle Orléans, 19 mars 1845. D. F. GUEX, Secrétaire.
19 mars—45

PERTE DE CERTIFICATS.
ATTENDU que deux certificats d'actions de la Compagnie de la Presse à Coton à Vapeur de la Levée, au nom de M. Jn. Ch. de St. Romes, savoir:
No. 104, en date du 23 février 183[illegible], de deux actions sur lesquelles trois cents piastres auraient alors été payées.
No. 183, en date du 1er mars 1833, de cinq actions sur lesquelles trois cent cinquante piastres avaient alors été payées, ont été PERDUS OU EGARES.
J'invite les personnes que cela pourraient concerner, à faire valoir dans les six semaines qui suivront la date du présent avis, les raisons pour lesquelles de nouveaux certificats ne seraient pas émis, conformément aux règlemens de la Compagnie.
Nouvelle-Orléans, 4 avril 1845. D. F. GUEX, secrétaire.
16 av—6s

Kaufmann,
DOCTEUR EN MEDECINE,
CHIRURGIEN ET ACCOUCHEUR,
Rue St. Charles, No. 1[illegible]0.
18 mars—3m

JEUNE GARDE A CHEVAL.

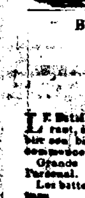

La compagnie montera à cheval, dimanche prochain, 13 du courant, à 3 heures de l'après midi, pour exercices et promenade militaire; on se réunira sur la place d'Armes. Equipement complet.
Par ordre du capitaine,
JACQUES LEON, Maréchal de Logis-Chef.
9 avril

BATAILLON D'ARTILLERIE.
Nlle. Orléans, ce 31 mars 1845.

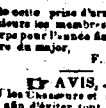

TIR A BOULET.
LE Bataillon prendra les armes le samedi, 12 avril courant, à 3 1/2 heures de l'après midi, pour aller établir son bivouac sur l'habitation Hopkins, à Gentilly, et commencera le tir le 13 à six heures précises du matin.
Grande tenue d'hiver, armement complet; réunion à l'arsenal.
Les batteries sortiront attelées de deux chevaux par voiture.
On procèdera à cette prise d'armes pour procéder à l'élection de Messieurs les membres du comité pour l'administration du corps pour l'année finissant le 30 mars 1846.
Par ordre du major,
F. SAUTON, adj. major.

☞AVIS.☜
MESSIEURS les Chasseurs et autres sont respectueusement invités, afin d'éviter tout accident, de s'abstenir pour le dit jour, 13 avril, de passer dans la lisière du bois sur la susdite habitation Hopkins.
F. SAUTON, adj. major.
Messieurs les membres honoraires ainsi que Messieurs les invités sont informés que des arrangements ont été pris avec la compagnie du rail road Pontchartrain et que les chars partiront pour cette circonstance, toutes les demi-heures, depuis 8 heures du matin jusqu'à midi. 1 av

TIRAILLEURS D'ORLEANS.

Ordre No. 12.
La compagnie prendra les armes Dimanche prochain, treize du courant, pour un TIR A LA CIBLE. On se réunira à la salle d'armes à neuf heures précises du matin. Tenue d'été. Equipement complet.
Par ordre du capitaine,
HYPOLITE TACON, Sergent Major.
8 av

GARDES D'ORLEANS,
Attention!!
TIRE A LA CIBLE.

La compagnie prendra les armes dimanche, vingt courant à sept heures et demie du matin, pour un tir à la cible; tenue d'été.
Par ordre du capitaine,
WILLIAM ANDRY, Sergent Major.
N. B.—Après la revue il y aura une élection des membres du comité pour les six mois courant. 7 av

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO.
Atencion.

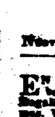

La compañía se reunirá, el Domingo proximo 13 del corriente, en el paraje de costumbre, á las 3 de la tarde, con riguroso uniforme y pantalon blanco, para asistir á la congregacion del Mausoleo, perteneciente á dicha Compañía, erijido en el cementerio Católico No. 2.
Los miembros honorarios, son tambien requeridos, á encontrarse, á las 4 en punto de la misma tarde, en la casa del capitan, para incorporarse alli con la tropa y marchar á presenciar el acto.
De orden superior.
J. R. DE LA PUENTE, Sargento primero.
Nueva Orleans, abril 7 de 1845.

CIGARES DE LA HAVANE.
EN débarquement des navires à vapeur Marmora et Alabama, cent soixante-treize milliers Cigares Impériales, Regalias, Canones, Trabucos, Bayonetas, Caballeros, Damas, Vegueros, Legitimos, Millars et Principes, des marques suivantes:
Cabana y Carbajal, La Palma celebrada,
Francisco Ugues, Dos Hermanos,
La Bienda, Escalapio,
La Inteligencia, La Habana,
La Diana, Woodville,
La Ingenuidad, Reneuroll,
La Victoria.
☞ Les Principes sont de la marque "Vapor." Les ci-dessus énumérés, ajoutés à ceux de premières qualités qui forment le stock de magasin, offrent un des plus beaux et grands assortiments qui existent en ville.
Les consommateurs et amateurs, les détaillants de la ville et de la campagne, trouveront une belle occasion de se pourvoir d'excellents cigares. A vendre par E. JOHNS, 110, Poydras, presqu'en face du théâtre Américain.
20 jan

Nouvelle-Orléans:
SAMEDI MATIN, 19 AVRIL 1845.

CAZADORES VOLANTES—Les diverses compagnies qui composent notre force militaire, ont un trait distinctif qui leur fait honneur: c'est l'espèce de solidarité, ou pour mieux dire la fraternité qui s'établit entre leurs membres. La compagnie des *Cazadores Volantes*, que commande le capitaine BLASCO, est l'une de celles où ce sentiment s'est le mieux développé; elle ne compte dans ses rangs que des amis, que des frères; et le lien d'affection qui les unit pendant leur vie, ne doit pas finir avec eux. Sous l'intelligente direction du capitaine, une tombe commune vient d'être élevée pour recevoir les restes des membres de la compagnie, dans le cimetière Catholique No. 2. Cette tombe, monument simple et de bon goût, doit être inaugurée et bénie, demain dimanche 13 courant, à 4 heures, en présence de toute la Compagnie en grande tenue. Cette cérémonie ne peut manquer d'offrir un vif et touchant intérêt.

La première pierre d'une église méthodiste, sera posée à l'encoignure des rues Moreau et Enghien, dimanche 13 du courant, à 4 heures de l'après-midi.

THEATRE D'ORLEANS.
Bénéfice de M. E. Prévost.

Nous éprouvons le plus vif plaisir en annonçant que la soirée de mardi sera consacrée à l'habile chef d'orchestre du Théâtre d'Orléans, à l'élégant auteur de *Cosimo*, du *Bon Garçon*, et de la *Esmeralda*. C'est en pareille circonstance que nous regrettons de n'avoir pas une voix plus puissante afin de contribuer un peu au succès du bénéficiaire, en faisant arriver son appel aux oreilles de tous ceux qui devraient l'entendre. Quant à le recommander à ceux auxquels il parviendra, c'est chose superflue; car M. PREVOST est apprécié parmi nous comme il le mérite; et chacun de nous s'empressera d'aller le prouver mardi.

Ce sera d'ailleurs, de la part du public, un acte de légitime gratitude que de se rendre en foule à cette représentation. Personne en effet n'a travaillé pour les plaisirs autant que M. PREVOST. N'est-ce pas lui qui a monté tous les opéras qui sont au répertoire? N'est-ce pas lui qui en a dirigé l'exécution avec une intelligence et un zèle remarquable? Qu'on songe à ce qu'est un opéra et surtout un grand opéra: que de travaux, que de soins, que de zèle pour en préparer les divers élémens, pour les combiner et les harmoniser! Que d'énergie pour leur donner, à l'heure de l'épreuve décisive, tout l'ensemble et toute la vivacité nécessaire! N'est-ce pas une véritable bataille que la représentation d'un opéra? Le chef d'orchestre est réellement le général de cette armée de chanteurs et de musiciens que guide son archet; c'est lui qui commence, qui dirige l'attaque; c'est lui qui doit, comme Rodrigue,

Aller de tous côtés encourager les siens,
Faire avancer les uns et soutenir les autres;

lui qui doit veiller à tous les accidents de la lutte, réparer les fautes, et décider la victoire. Et que de fois, l'on peut s'en souvenir, que de fois M. PREVOST a emporté par sa vaillance et son talent une victoire qui, dans des mains moins habiles et moins fermes, eut été douteuse. Certes les artistes font beaucoup pour l'éclat d'une représentation; l'administration de son côté y fait quelque chose; mais c'est sans contredit le chef d'orchestre qui y contribue le plus puissamment. Il est en quelque sorte l'âme de tout. Or nous ne savons pas un seul homme qui remplisse mieux que M. PREVOST, d'aussi difficiles fonctions; et le public depuis longtemps lui a rendu cette justice.

De vifs applaudissements ont prouvé aussi à diverses reprises combien il estimait le compositeur; ces applaudissements ont soutenu l'ardeur de M. PREVOST dans un pays où l'on se laisse volontiers envahir par la douce paresse que vous inspire le climat! *La Esmeralda* avait été déjà composée pour la Nouvelle Orléans; et voici que *La Esmeralda* va avoir une sœur digne de son ainée: c'est la *Chaste Suzanne*. M. PREVOST a choisi un joli poème, parfaitement coupé pour la musique et d'un bon effet à la scène: il en a écrit la partition durant les loisirs de l'été; et si nous ne nous trompons point, il l'a écrite avec plaisir, avec inspiration. C'est une bonne garantie de ce qu'elle vaut. Nous l'entendrons mardi; car M. PREVOST a voulu que la curiosité vint en aide à la sympathie; et il nous a réservé pour son bénéfice cette œuvre nouvelle éclose.

Les artistes [illegible] chantent; on ajoute qu'une jeune dame qui n'a jamais paru sur la scène, est chargée d'un rôle secondaire, qui n'est pas sans importance. Ce sera nécessairement un attrait de plus, surtout si l'on s'en rapporte aux *on-dits* indiscrets qui parlent fort avantageusement de la débutante.

Tout se réunit donc pour donner à la soirée de mardi un intérêt particulier: bénéfice d'un compositeur aimé; opéra nouveau, composé exprès pour nous; élite de nos artistes, débutante dont on dit du bien; et enfin vaudeville spirituel de Scribe. Bien gourmand qui demanderait davantage.

THEATRE ST. CHARLES—L'administration de ce théâtre fait, avant la clôture du Théâtre, un essai qui pourra peut-être avoir quelque influence sur l'avenir théâtral de notre ville. Elle veut essayer si la recette n'augmenterait pas en raison de la diminution du prix des places: elle offre les premières loges à 50 cents; le parterre à 25 cents et la galerie à 20 c. Des prix aussi modérés seront certainement un attrait; mais le meilleur et le plus puissant, c'est la composition du spectacle et le talent des artistes.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour du recorder Baldwin.— Jacob Smith, accusé d'avoir volé une montre en or à M. F. Nolte, a été examiné et envoyé en cour criminelle.

James B. Dillon, accusé d'avoir poursuivi sa femme avec un couteau et d'avoir blessé son beau-fils, a été mis en liberté. Les témoins de l'accusation n'ont pas voulu déposer. C'est, à ce qu'il parait une affaire de famille.

Thomas Gallagher, accusé d'un vol d'une montre, a été envoyé en cour criminelle.

Cour Criminelle. — La séance d'hier a été en grande partie occupée à entendre les témoignages contre divers individus, Jones, Bryant et Caldwell, accusés d'avoir contrevenu aux lois sur les jeux.

On lit dans le Journal de Louisville du 4 courant: "Un individu nommé A. W. Ulmer, a été arrêté la semaine dernière dans cette ville par son ancien associé, Hausman. Ce dernier avait à réclamer une certaine somme sur le produit de marchandises vendues pour le compte de la société. Il parait que Hausman et Ulmer avaient été associés dans le Mississippi et que l'hiver dernier ils avaient acheté au compte à demi à la Nlle Orléans des marchandises pour une somme d'environ $18,000. Ulmer était parti avec une portion de ces marchandises pour aller les vendre à Nashville; puis de là il était venu à St. Louis où il en vendit pour environ $4900, et il avait expédié le reste à Cincinnati. Cependant il était allé se réfugier sous un nom emprunté dans l'hôpital de St. Louis. Hausman, l'associé, fut expédié à la recherche d'Ulmer par les créanciers de la société. A l'aide de menace de poursuites, il força Ulmer à lui remettre $2500; et l'on pense que les choses en resteront là.

—oo—

Attakapas.—On se rappelle, dit la Bannière des Planteurs, qu'une loi adoptée, il y a trois ou quatre ans, enjoint aux assesseurs de constater la quantité de coton, de sucre, etc, produite dans chaque paroisse. M. Nerson, notre assesseur, nous apprend que divers planteurs ont refusé cette année de donner le chiffre de leur récolte; ses tableaux sont donc incomplets. Il estime à environ 17,000 boucauds la quantité de sucre fabriquée cette année dans la paroisse Ste Marie.

CONVENTION.

M. Humble présente une résolution disposant qu'à l'avenir, la Convention se réunira à 9 heures du matin.

M. Benjamin pense que des séances du soir seraient beaucoup plus convenables pour l'expédition des affaires. Il propose en conséquence d'amender la résolution de manière à décider qu'on aura une séance du soir, laquelle commencera à 5 heures. Adopté.

M. Chinn propose de décider que la Convention s'ajournera sine die le 5 mai. Cette motion n'a pas de suite.

M. Splane propose de diviser en deux le district précédemment formé des paroisses de St. Martin et de Ste. Marie; de manière à former un district sénatorial de la paroisse de Ste. Marie avec un sénateur et un autre de la paroisse de St. Martin avec un sénateur.

M. Roman combat la motion et en demande le dépôt sur le bureau.

M. Briant combat aussi la motion qui diviserait inégalement le district déjà formé et donnerait autant de pouvoir à Ste. Marie qu'à St. Martin. Il peut affirmer d'ailleurs que ses commettans sont satisfaits du vote de la Convention qui a créé ce double district avec deux sénateurs.

Le dépôt sur le bureau est repoussé par 30 voix contre 22, et la motion Splane est adoptée à la même majorité.

M. Derbès annonce que, jeudi à une heure, il demandera la reconsidération de ce vote.

M. Downs demande à lever la contradiction qui résulte de deux dispositions faisant partie de la section en discussion. Une de ces dispositions porte que "lorsqu'on formera une nouvelle paroisse on l'incorporera dans le district sénatorial duquel on aura pris la majeure partie de son territoire ou tout autre". L'autre porte que "nulle paroisse ne sera divisée pour former des districts sénatoriaux."

Il demande en conséquence que cette dernière disposition soit effacée.

M. Benjamin fait remarquer qu'il n'y a point contradiction comme le prétend M. Downs, puisque la première disposition s'applique aux nouvelles paroisses et la seconde aux anciennes.

M. Downs retire sa motion; mais il propose d'ajouter à la fin du paragraphe, ces mots: "la Nouvelle-Orléans exceptée."

M. Benjamin combat cet amendement avec beaucoup de vivacité. Il fait remarquer la ruse avec laquelle on manœuvre pour nuire à la Nouvelle-Orléans. Il se pouvait en effet que cette modification perfide passât inaperçue; mais ayant été découverte, on est bien obligé de découvrir son but. Ainsi la motion de M. Downs cachait une nouvelle embuche contre la ville: on est forcé d'en convenir.

On croirait, en vérité, qu'un certain nombre de membres ne veulent jamais mettre un terme aux travaux de la Convention. Vainement on discute à fond une question, vainement on la décide solennellement, lorsque tous ou presque tous les membres sont présens: il y en a toujours qui profitent du moment où les bancs sont dégarnis, pour remettre de nouveau tout le sujet en question. Par une conséquence naturelle, la majorité réelle refait encore une fois ce qu'une minorité avait défait, et c'est toujours à recommencer. En attendant, on perd un temps précieux et l'on n'arrive jamais à un résultat qu'on puisse considérer comme définitif. Si l'on voulait rendre interminables les travaux de la Convention, et en dégouter le public et les membres eux-mêmes, on n'agirait pas autrement; car avec cette manière de faire il est impossible qu'on en finisse jamais.

Déjà, en effet, ce dégoût se manifeste de toutes parts; tant on est convaincu qu'on pourrait avoir terminé les travaux il y a longtemps et que tout ce retard, toutes ces lenteurs, ne sont que des tentatives de surprendre une décision contraire aux intérêts généraux, mais favorables à certains intérêts de coterie qui n'osent se montrer au grand jour.

Il espère donc qu'on appréciera ces petits moyens, ces misérables intrigues, qu'on mettra fin à ces discussions oiseuses, et qu'on repoussera la motion qui vient d'être faite, motion qui tend évidemment à remettre en question ce qui a déjà été décidé à ce sujet.

L'autre jour M. Downs trouvait étrange que la délégation d'Orléans s'occupât de son district d'Ouachita, mais en ce cas pourquoi M. Downs ne cesse-t-il de s'occuper de la Nlle Orléans?— Pourquoi n'agit-il pas conformément à ses paroles?

M. Downs dit que rien ne retarde les travaux de la Convention comme les discours de la nature de celui qu'on vient d'entendre.

Ce n'est pas lui qui a jamais entravé les travaux et jamais il n'a été entrainé par l'esprit de parti.

Quant à la contradiction qu'on lui reproche, elle n'est qu'apparente. La campagne est intéressée dans les affaires de la ville, tandis que la ville n'est pas intéressée dans les affaires de la campagne.

M. Benjamin réplique. Remontant jusqu'à l'origine de cette question de répartition il établit que certains membres ont été constamment hostiles à la ville pendant que les délégués de la ville ont toujours agi avec la plus grande loyauté. Ces deux discours puissants par la logique, la raison et la plus amère ironie ont duré plusieurs heures et ont constamment captivé l'attention de la Convention et des galeries.

M. Beatty demande la question préalable.

M. Conrad soutient que c'est une nouvelle question qui a été présentée, non un amendement. Il ne s'oppose point à ce que le sujet soit ajourné; mais il ne servirait de rien de s'obstiner à prendre le vote, maintenant que la Chambre est presque déserte puisqu'on ferait ensuite une motion de reconsidération.

La motion de question préalable est adoptée par 28 voix contre 26.

La motion de M. Downs d'excepter la paroisse d'Orléans du principe de non division, est adoptée par 28 contre 27.

M. Benjamin présente une clause additionnelle portant que la ville de la Nouvelle Orléans ne pourra être divisée par la Législature.

Le vote sur cette question a donné le résultat suivant: oui 24 voix—Non, 27—Mais le président vote non et l'amendement est repoussé.

M. Benjamin demande l'ajournement—Repoussé.

Avant l'adoption de la section, M. Benjamin annonce qu'il en demandera la reconsidération mardi à midi.

La section, mise aux voix est adoptée par 34 contre 19.

M. Benjamin demande l'ajournement—repoussé.

On met en délibération la section additionnelle présentée par M. Downs il y a quelques jours, indiquant le mode de répartition à suivre par la Législature—déclarant les places de sénateurs vacantes après la nouvelle répartition et exigeant que la Législature s'occupe de la répartition toutes les affaires cessantes,—avec l'amendement de M. Benjamin tendant à effacer la disposition portant qu'on formerait des districts d'un seul Sénateur autant que possible.

M. Conrad fait remarquer combien il serait injuste de donner un sénateur à des districts ayant un tiers de moins que le nombre fixé—ce serait une inégalité choquante.

M. Downs ne croit pas qu'on puisse interpréter ainsi cette disposition; cependant il consent à en modifier la phraséologie.

M. Conrad dit que le seul moyen de l'amender est d'effacer les mots: "au dessous de."

On fait la motion de déposer indéfiniment la section additionnelle sur le bureau.

M. Downs s'y oppose. Il dit que cette section a pour but d'éviter la confusion et de montrer clairement à la législature ses devoirs à l'égard de la représentation.

M. Conrad désire que la législature soit obligée de faire la répartition du Sénat au temps fixé; mais il est opposé à beaucoup de dispositions de la section.

M. Conrad retire sa motion de déposer sur le bureau et propose d'effacer les dix-huit premières lignes relatives aux petits districts et au surplus de population sur le chiffre de population exigé.

M. Eustis engage M. Downs à retirer sa section pour la reproduire ensuite avec des améliorations.

M. Marigny demande l'ajournement.

M. Downs annonce qu'il présentera un amendement aux règlemens, portant que toutes motions de reconsidération seront décidées sans discussions.

M. Conrad annonce qu'il présentera un amendement portant qu'on ne prendra le vote sur une motion de reconsidération que lorsqu'il y aura plus de membres présens qu'il n'y en avait lors du vote qu'on veut reconsidérer.

La Convention s'ajourne.

DESTITUTIONS.—Voici dans quels termes lamentables le *Madisonian* se plaint de la marche que suit la nouvelle administration:

"Les destitutions faites samedi et aujourd'hui, ainsi que celles qu'on annonce comme résolues, ont rempli la ville de tristesse. La nouvelle de l'horrible accident arrivé à bord du *Princeton*, il a un an, n'y avait point jeté une plus grande consternation que ne le fait la proscription générale dont le président Polk vient de donner le signal. Elle est d'autant plus pénible qu'on devait moins s'y attendre, d'après les discours et les déclarations verbales de ce magistrat."

Virginia.—Les élections de cet Etat auront lieu jeudi prochain, 18 avril. Les whigs espèrent diminuer la majorité de leurs adversaires au Sénat. La lutte sera vive pour la Chambre des Délégués. De la composition de la Législature dépend le choix du sénateur qui devra remplacer M. Rives.

NEW-YORK.— Les élections de Williamsburg se sont terminées par la défaite complète du ticket des Natifs. L'an dernier, ceux-ci avaient emporté l'élection par une majorité de 200 voix; cette année c'est à peine si les électeurs ont fait entrer leurs candidats en ligne de compte.

JUGE STORY—Le bruit court que le juge Story a l'intention de quitter les fonctions de juge de la Cour Suprême. La retraite d'un magistrat d'un talent et d'une intégrité si haute serait une grande perte pour la Cour, un profond regret pour le pays. Le juge Story deviendrait, dit-on, président du collége de Harvard.

MISSOURI.—R. S. Higgins, éditeur de l'*Organ* de St. Louis, avait accusé J. S. Robb, ex-éditeur du *Ledger*, de quelque acte honteux. Ce dernier, ayant rencontré son accusateur, lui administra une volée de coups de canne, qui ne cessa que par l'intervention de l'un des assistans. Higgins a déposé une plainte contre Robb, qu'il accuse de l'avoir frappé avec intention de tuer.

LE COMMANDANT DU PRESIDENT.—On vient d'élever en Irlande un monument funèbre à la mémoire du lieutenant Richard Roberts, qui commandait le navire à vapeur *Président*, lorsqu'il se perdit, il y a quatre ans environ. Ce monument est une belle œuvre d'art.

MEXIQUE.

Nous avons peu à ajouter à nos nouvelles d'hier.

La défense de Santa-Anna est d'une longueur extraordinaire; c'est un document bien fait, vigoureux, où les questions sont traitées avec habileté et qui tend à prouver que l'ex-président est un martyr pour la sainte cause de la liberté.

Le vote du grand jury, sur la question de savoir s'il y avait lieu à suivre, a donné 90 pour l'affirmative et 7 pour la négative. Guevara et Vera conduisaient l'opposition.

Les journaux attaquent Santa-Anna avec violence, on pourrait presque dire avec fureur; et si l'on jugeait de l'opinion publique au Mexique par l'esprit de la presse, on pourrait dire que l'ex-président était cordialement détesté. Cependant on assure de toutes parts que sa personne ne court aucun danger.

D. José Maria de Bocanegra a été acquitté à l'unanimité par la Chambre des Députés, sur l'accusation d'avoir nommé le général Ponce de Leon comme gouverneur de Sonora.

Le tremblement de terre qui a causé tant de malheurs à Oajaca, s'est aussi fait sentir à Mexico et à Vera-Cruz, mais sans causer aucun dommage.

D. Benito Quijano a résigné sa place de gouverneur du département de Vera-Cruz, et a été nommé gouverneur de Guanajuato.

Le Congrès est saisi de plusieurs projets de réforme constitutionnelle; entre autres, un pour une meilleure organisation des départemens; un second pour la réorganisation de l'armée, et un troisième pour faire élire les gouverneurs des départemens par le peuple.

Il parait, après un examen plus attentif, de nos liasses, que la nouvelle de l'adoption définitive des résolutions d'annexion était parvenue à Mexico le 21. Ce sujet a été soumis à la considération de la chambre des députés, et des résolutions présentées.

Ces résolutions portent que les dispositions du traité de 1831 sont comme non avenues; que les ports du Mexique seront fermés aux bâtimens des Etats-Unis; que l'introduction dans le territoire du Mexique des produits des Etats-Unis est prohibée; et que nulle proposition d'arrangement ne serait reçue jusqu'à ce que les Etats-Unis aient déclaré abandonner toute idée d'annexion.

DERNIERES DATES.

Boston	avril 3		Londres	mars 4	
New York	avril 3		Liverpool	mars 4	
Philadelphie	avril 3		Paris	mars 3	
Baltimore	avril 4		Havre	mars 6	
Washington	avril 4		Bordeaux	fev 5	
Charleston	avril 6		Vera-Cruz	mars 26	
Havane	avril 3		Mexico	mars 19	
Galveston	avril 2		Tampico	mars 3	

FEUILLETON.
Limoëlan.

(Voir l'*Abeille* des 8, 9, 10 et 11 avril.)

Le ciel blanchissait à peine. Le château, les champs, les côteaux voisins, commençaient à paraître, baignés de la brume matinale. Hercule promenait partout des yeux ravis, tandis que Langevin, marchant devant, le pressait à voix basse. Il y avait à traverser un champ découvert avant d'arriver à Beaulieu; mais Langevin, par excès de précaution, passa derrière les haies. Le capitaine, chemin faisant, s'amusait avec un plaisir d'enfant à considérer autour de lui des objets où s'attachaient ses plus anciens souvenirs; c'étaient des pans de mur en ruine dont il avait souvent escaladé la brèche; les grosses pierres qui lui servaient de degrés étaient encore à la même place, seulement un peu plus couvertes de mousses et d'herbes sauvages. Langevin était à chaque instant obligé de le pousser et de le rappeler à la prudence. Ils arrivèrent ainsi devant une poterne à moitié enfouie sous la terre et embarrassée de broussailles. Le sol du fossé s'était exhaussé en cet endroit. Langevin écarta de la main les herbes poudreux qui obstruaient l'ouverture et s'y glissa péniblement. Ils virent en entrant un jour au-dessus de leur tête.

—Voyez-vous, dit Langevin, on pourrait croire que ce conduit ne sert qu'à monter sur la plate-forme; c'est pourquoi les bleus, du temps de la guerre, n'ont jamais pénétré dans le château bas, mais vous allez voir.

Il battit le briquet, alluma sa lanterne, et descendit quelques degrés rompus; ils arrivèrent devant une grille épaisse. Langevin déplaça une pierre qui masquait la vieille serrure scellée dans le mur, poussa vigoureusement, et la grille céda sans bruit. Elle donnait passage dans un escalier qui tournait sans fin et où il n'y avait place que pour un homme à la fois, encore fallait-il marcher avec précaution pour ne se point heurter la tête aux parois. Cet escalier finissait dans une sorte de galerie étroite où Langevin s'avança le premier en rampant.

—Nous sommes ici, dit-il, dans l'épaisseur des murs, et ces endroits servaient aux soldats de l'ancien temps qui se glissaient partout pour défendre la muraille.

Comme il disait ces mots, la flamme de la lanterne faillit s'éteindre sous le vent d'une troupe hideuse de chauve-souris effarouchées qui s'envolèrent en leur rasant le visage. Hercule frissonna, car il avait horreur de ces animaux, et Langevin, qui baissait la tête, lui dit en riant:

—Ah! les chauve-souris vous font toujours peur? Vous souvient-il que j'en avais cloué une sur la grand porte et que vous ne vouliez plus passer dessous?

Ils arrivèrent en se détournant dans une haute salle carrée, à grandes voûtes, dont les murs étaient charbonnés de dessins grossiers et bizarres.

—C'est ici, dit Langevin en levant sa lanterne, qu'on mettait les prisonniers, à ce que l'on raconte. On voit encore à la voûte deux crocs,—tenez, les voyez-vous?—qui servaient à les pendre, et ils demeuraient là pendus au milieu de leurs compagnons pour servir d'exemple. Ces pauvres gens n'avaient d'autre jour qu'un grillage taillé là-haut dans une porte masquée par la terre. Je puis vous laisser ici, ou, si vous aimez mieux, dans un réduit moins obscur qui est là tout près.

Ils s'avancèrent dans une seconde galerie qui allait en pente et qui menait dans un de ces corps-de-garde où se réunissaient jadis plusieurs hommes d'armes pour la défense d'un point important des remparts.

—Ici du moins vous verrez plus clair; dans tous les cas, je vous laisserai ma lanterne, et, en quelque endroit que vous demeuriez, je défie bien qu'on vous y cherche.

—Mais, dit Hercule en souriant, de quoi comptes-tu que je puisse vivre ici?

—Y songez-vous, monsieur Hercule; je reviendrai avant deux heures, soit pour vous tirer, soit pour vous apporter des vivres. Soyez tranquille, je n'aurai guère autre chose en tête, et, si nous sommes assez heureux pour nous échapper tranquillement, je tâcherai de vous accompagner jusqu'à Saint-Florent.

Le metayer, avec un mouvement de cordialité, combattu par le respect, tendit la main au capitaine.

—C'est égal, dit-il pour détourner son attendrissement, vous allez toujours bien vous ennuyer.

—Il est étrange, dit Hercule en levant les yeux vers les voûtes, que je sois emprisonné chez moi. Je tâcherai de passer le temps de mon mieux.

En même temps il tira de sa poche un petit volume. Langevin se retira sans vouloir souffrir que le capitaine l'éclairât, en disant qu'il reconnaîtrait bien son chemin, et Hercule entendit long-temps le bruit des pas incertains que lui renvoyait l'écho de ces murailles ténébreuses. Le premier moment de silence dans ce lieu sinistre lui causa quelque émotion, dont il ne put s'empêcher de sourire dès qu'il s'en aperçut. Hercule avait lu les romans du jour, et sa situation n'était point sans rapports avec les scènes mystérieuses que la littérature anglaise avait mises à la mode en France. Il ne connaissait point dans toutes les œuvres d'Anne Radcliff un château plus désert, plus profond, plus terrible que ce vieux manoir de Beaulieu, qui lui avait inspiré tant de curiosité dans son enfance; mais il touchait au doigt maintenant la plupart de ces rêveries romanesques. Que trouvait-il en effet dans ces murailles formidables? De la poussière et des oiseaux de nuit; le prestige même des souvenirs historiques s'était enfui. Ramené à sa situation présente, il commença de la trouver assez ridicule; il se voyait sans raison peut-être, caché dans un souterrain, livré pour tout un jour à l'ennui, et se repentait d'avoir cédé si vite aux frayeurs de Langevin, qu'il connaissait pour un poltron. D'ailleurs il craignait de demeurer trop long-temps éloigné de son poste, et cette inquiétude plus grave ne faisait que croître à mesure que le temps passait, si bien qu'il se promit de sortir du château s'il se pouvait, et de se remettre en route au plus vite, en se réservant de faire avertir Langevin par le premier paysan qu'il rencontrerait. Ces idées roulaient confusément dans sa tête, et machinalement il s'était approché d'une meurtrière d'où son regard errait sur une portion du pays environnant, que sa vue pouvait embrasser de ce petit jour. Les premiers rayons du soleil glissaient sur ces belles campagnes. Un paysan, son outil sur l'épaule, côtoyait au loin un champ de genêts. Il reconnut ces beaux paysages si chers à son souvenir. Le ciel était pur, et ce tableau lumineux, encadré dans les pierres de la meurtrière, tranchait avec la profonde obscurité du lieu où se cachait Hercule. Il demeura quelques instants devant ce spectacle, plongé dans mille rêveries confuses.

Cependant Langevin, étant heureusement sorti de la tour par les mêmes passages, courut chez lui, fit deux ou trois fois le tour de son clos, et, par suite des mouvemens qu'il crut découvrir à Lagrange, jugea prudent de demeurer quelque temps dans sa maison. Bientôt, pensant que le château était désert, il se dirigea de ce côté comme en faisant sa ronde ordinaire. En effet, le plus grand silence y régnait; tout était fermé, et, cette inspection terminée, il conçut l'espoir de faire immédiatement évader le capitaine par les chemins de traverse. A tout hasard il prit chez lui sa gourde, un peu de pain, et se glissa comme la première fois jusqu'à la poterne. Il descend à la hâte, pressé d'ouvrir son plan à Hercule; il l'appelle de loin à voix basse; l'écho des voûtes ne lui renvoie que le même bruit. Il avance en appelant, il prête l'oreille, et, n'entendant rien, comme il était assez proche de l'endroit où il avait laissé le capitaine, il s'inquiète, tire un briquet, et se guide avec la lumière. Il court au corps-de-garde, à la prison voûtée, Hercule n'y était plus. Langevin trouva seulement par terre le petit volume qu'il lui avait vu dans les mains. Il n'en fallait pas tant pour épouvanter le concierge; la peur le gagna, et il s'enfuit en criant: Monsieur Hercule! monsieur Hercule! Il revint au jour, convaincu que le malheureux jeune homme avait été victime de quelque maléfice, de quelque attentat mystérieux, et qu'il fallait le chercher dans les entrailles du vieil édifice. A peine dehors, la terreur qui l'oppressait laissa déborder les larmes, et, oubliant ses précautions, il retourna chez lui toujours courant, comptant appeler à son aide les premières personnes qu'il verrait. En arrivant près de sa maison, il se trouva face à face avec un soldat d'infanterie, son fusil sur l'épaule, qui frappait à la porte. Langevin, hors de lui, se crut mort; mais le soldat, venant à lui avec un air de gaieté et de franchise: N'est-ce point ici que s'est arrêté notre capitaine, le citoyen Hercule Limoëlan?

Langevin était prêt à nier par habitude; mais frappé de ce secours inespéré qui venait à son jeune maître, il s'écria en pleurant:

—Hélas! il est peut-être mort à l'heure qu'il est, votre capitaine, et si vous voulez le secourir, il n'y a pas de temps à perdre.

Le soldat l'interroge, et Langevin, qui parle à peine, montre la tour et le chemin qui mène aux fossés.

—Attendez! dit cet homme avec feu.

Il franchit la haie d'un saut, reparait aussitôt avec un gros de ses compagnons, qui semblaient embusqués près de là. On se hâta vers la tour en silence, et l'on suivait attentivement les traces de Langevin, qui poussait de gros soupirs.

Voici ce qui était arrivé au capitaine Hercule, dont l'inquiétude allait croissant par la longue absence de Langevin. Ayant rallumé sa lanterne, il s'était décidé à chercher quelque issue, ne fût-ce que pour tromper son ennui. Il remonta d'abord la galerie, éclairée de place en place par le jour des barbacanes, et se retrouva bientôt à l'entrée de la prison, qu'il reconnut fort bien aux coloriages grossiers qui couvraient les murs, et qui remontaient sans doute à une époque très reculée. Il eut la curiosité de la visiter. On descendait sur le sol de la salle par un escalier sans rampe qui faisait le coude au coin du mur: c'était apparemment une précaution prise jadis contre les prisonniers en révolte. Quand il fut descendu sur ce sol poudreux, qui recouvrait peut-être bien des cadavres, sous ces voûtes profondes où sa lanterne ne jetait qu'une clarté lugubre, il tressaillit malgré lui, et son imagination mobile évoqua coup sur coup des visions effroyables; mais à peine saisi du frisson qu'elles faisaient naître, il se mettait à rire de ces étranges déréglemens de la pensée. Puis, levant la lanterne, il essaya de distinguer les peintures qui l'avaient attiré. C'étaient de grotesques effigies, que l'inhabileté du crayon rendait horribles, entremêlées d'inscriptions, parmi lesquelles Hercule parvint à déchiffrer celle-ci, dont l'orthographe et les caractères annonçaient l'ancienneté:

Dans un temps qui est loing du nostre,
Mon vengeur naistra de céans.
Traistre, tes petits enfants
Se deschireront l'ung l'aultre.
JEAN DE LA CHAITRE,
De ceulx de Monsieur de Roquebrune.

Hercule demeura frappé du rapport éloigné qu'un esprit vif et inquiet comme le sien pouvait trouver entre cette prédiction et l'état présent de sa famille; mais une inscription voisine attira bientôt son regard, et celle-ci lui fit pousser une exclamation d'étonnement qui roula sous la voûte avec un bruit sinistre. On y lisait ces mots, d'une date plus fraîche:

Liberté, égalité ou la mort!
Vive la république une et indivisible!
FUSAC,
Du bataillon de Tarn-et-Garonne.

C'était une preuve irrécusable que des soldats de la république, quoi qu'en dit Langevin, avaient pénétré dans les profondeurs du château; mais était-ce au commencement de la guerre? était-ce depuis peu? était-ce un vainqueur, un pillard? ou l'auteur de cette inscription, prisonnier comme l'autre, avait-il péri dans cette affreuse captivité? Hercule, occupé de ces conjectures, sentit en marchant un corps dur qui se redressa sous son pied posé à faux, et, en approchant sa lanterne, il reconnut avec dégoût des ossemens humains dont le sol était parsemé. Cet endroit lui fit horreur. Il remonta promptement l'escalier, et découvrit alors en face de lui, à côté de la porte par laquelle il était entré, une autre porte doublée en fer et barrée d'une poutre qui paraissait des deux côtés scellée dans la muraille; cette pièce de bois lui rappela l'antique manière de barricader les portes en usage dans le pays. Il fit couler la barre, qui disparut tout entière dans un côté du mur. La porte cédant, il regarde: c'était un autre escalier à vis. Dans l'espoir d'y trouver l'issue qu'il cherchait, et n'ayant rien de mieux à faire que de fouiller ces ruines, il s'assura que cette porte ne se pouvait point refermer, et s'aventura dans la noire spirale. Il compta cinquante-sept marches, et sentit à l'humidité du lieu qu'il était au-dessous du sol extérieur.

En cet endroit, un corridor se prolongeait devant lui à une assez grande distance; il hésita d'abord à le suivre, d'autant mieux que ce corridor à son extrémité se divisait en plusieurs routes, et qu'il avait à craindre dans ces ténèbres de s'égarer, situation tout au moins fort désagréable. Enfin, la curiosité l'emporta; il remarqua la place de l'escalier, les divisions du carrefour, et s'enfonça au hasard dans l'un des passages, se promettant de s'en tenir là, marchant vite pour en finir, et tâtant les murs de la main; mais il crut bientôt que ses yeux, fatigués des ténèbres, étaient le jouet de quelque illusion en voyant papilloter un point lumineux dans l'éloignement. Il cacha derrière lui sa lanterne, dont le reflet pouvait s'accrocher à quelque mica des murailles, et n'en vit pas moins nettement une lueur rougeâtre comme la clarté d'un quinquet; il fut d'abord tenté de rebrousser chemin dans la crainte d'être rencontré fort mal à propos par quelques paysans de Lagrange occupés en cet endroit; mais il cédait à une impulsion irrésistible, et s'approchait sans faire aucun bruit sur le sol humide de ces cavernes. Ses suppositions changèrent en avançant, car assurément il n'était pas ordinaire de trouver des êtres humains à cette heure en des ruines séculaires protégées par des traditions effrayantes. Pour la première fois, il songea qu'il n'était pas tout-à-fait sans armes, et se trouva bien aise d'avoir gardé son sabre, qu'il avait maudit cent fois dans cette promenade ténébreuse. En approchant, il se trouva devant une ouverture assez étroite pratiquée dans le mur à coups de pioche, dont la trace était encore fraîche. La lueur qu'il avait vue partait d'une lampe placée au-delà de cette brèche comme pour signaler ce passage, et cette lampe, de la forme de celles que les paysans accrochent sous le manteau de la cheminée, persuada au capitaine que ces caveaux n'étaient point aussi abandonnés qu'on le croyait. Il passa la tête dans cette ouverture et ne vit au-delà que ténèbres. Délibérant alors sur ce qu'il allait faire, il entendit comme un murmure de voix humaines; il se rapprocha vite de l'ouverture: il ne se trompait point. Il posa sa lanterne derrière lui, et se hissa résolument par l'ouverture de l'autre côté du mur avant que les personnages qu'il entendait eussent donné à supposer qu'ils étaient plus proches. Son premier mouvement fut ensuite de se laisser tomber sur les mains, autant pour se dissimuler, en cas de rencontre, que pour mieux voir et mieux écouter; il entendit alors plus distinctement comme les propos interrompus d'une conversation qui commence entre personnes nombreuses.

Sous le coup de cette surprise, il s'avança le long du mur, dans la même attitude, c'est-à-dire sur les pieds et sur les mains, et ne s'arrêta qu'à la vue d'une clarté nouvelle qu'un homme portait et qui parut en allumer plusieurs autres; il commença de distinguer alors, à travers de lourds piliers, des hommes debout et par groupes, qui s'entretenaient à voix basse. En même temps il sentait autour de lui un air plus frais qui le frappait au visage, et qui lui fit juger que l'enceinte où il se trouvait était fort spacieuse, mais il n'en pouvait distinguer les points ni les dimensions précises. Enfin, il s'émut vivement et porta la main sur la poignée de son sabre, en s'apercevant que ces hommes étaient armés jusqu'aux dents.

Bientôt un mouvement se déclara parmi ces étranges personnages, dont le nombre semblait s'augmenter; une voix se fit entendre par dessus les autres; malheureusement la voûte était si haute et la voix si combattue par l'écho, que le capitaine ne put rien saisir. Jusqu'alors ses impressions avaient été trop vives et trop rapides pour qu'il pût s'y arrêter, mais à la vue de ce spectacle qu'il ne pouvait prendre pour un jeu d'esprit, et se voyant d'ailleurs sur le point de se compromettre avec ces figures suspectes, il s'interrogea sur ce qu'il convenait de faire. Aguerri contre les faiblesses de son imagination, convenablement nourri de philosophie et de sciences exactes, il ne s'arrêta pas un moment à des frayeurs ridicules, et pourtant il faut dire que ses souvenirs d'enfance, vivement réveillés par cette scène, l'avaient jeté d'abord dans un grand trouble.

Sa raison reprit bientôt le dessus, et il se détourna bien vite sur les causes toutes naturelles qui donnaient lieu aux croyances du peuple: il se rappela ces brigands qui, à la faveur des guerres civiles, désolaient certaines parties de l'ouest, et ces conciliabules de faux monnayeurs dont il avait lu tant de contes [illegible] du lit de Langevin. Il lui restait donc son sabre, et il sentit sous son uniforme un poignard qui ne le quittait plus: [illegible] sur la lande de Saint-Genies; il ne lui en fallait pas davantage pour l'affermir contre tout péril.

Les hommes, d'abord dispersés, semblaient avoir pris place. Un silence profond régnait, et ce recueillement pouvait rappeler aussi les secrètes assemblées de ces religionnaires farouches qui ont tant figuré dans les révolutions d'Angleterre. Bientôt la même voix s'éleva, mais le capitaine n'entendait qu'un bruit roulant dans l'écho. Bien décidé pourtant à pénétrer ce mystère, il se glissa hardiment derrière un pilier dont l'ombre épaississait les ténèbres de son côté, et, ce mouvement s'étant exécuté sans bruit, le capitaine encouragé se traîna d'un pilier à l'autre jusqu'au plus près de la compagnie. Là, retenant son souffle, il prêta l'oreille et fut troublé d'abord par une voix qu'il entendait; mais la singularité de ce qu'il voyait l'empêcha de s'attacher au sens des paroles qui frappaient inutilement son oreille, comme il arrive au théâtre, où la pompe des décors et les costumes détournent tout d'abord l'attention du spectateur. Enfin il tomba tout à coup dans l'excès de la surprise et de l'épouvante en reconnaissant le principal personnage de cette scène, dont il put voir alors la disposition.

EDOUARD OURLIAC.
La suite à lundi.

☞L'attention des habitants est appelée à la vente de nègres d'habitation, qui aura lieu aujourd'hui à midi, à l'Arcade de Banks; il en sera vendu onze en bloc, qui ont été acclimatés sur une habitation. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de J. A. Beard & Co., rue des Magasins No. 40, près de l'Arcade.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.
Navire Gertrude, Brown, Liverpool, Wm Mure
Navire Chateaubriand, Laborde, Havre, Jenkins & Tigler
Barque Iris, Merryman, Baltimore, C J Meeker
Brick Nauvoo, Burnham, Philadelphie, capitaine
Brick Northerner, Davis, St Thomas et un marché, J Alexander
Goel Southerner, Hatch, Baltimore par Norfolk, C W Cammack
Steamer James Madison, Fulton, Cincinnati, J & Hyde
Steamer Queen of the West, Tufts, St Louis, Small & McGill
Steamer Grey Eagle, Shallcross, Louisville, capitaine

ARRIVES.
Steamer Jas L Day, Reynolds, de Mobile.
Steamer Edna, Cable, de Millikens Bend.
Steamer De Soto, Kimball, des Natchitoches.
Steamer Judge McLean, Coombs, de Bowling Green.
Steamer Big Hatchie, Frisbee, de Bolivar.
Steamer Memphis, Fritz, de Louisville.

☞Le magical Pain Extractor, de Connell, pour les brûlures, les éruptions de la peau, et tous les cas semblables, produit la guérison sans laisser de cicatrices. On le vend au No 59, rue Poydras, où se trouve également l'Extrait de Salsepareille de Comstock, à 50 cents la bouteille ou $4 la douzaine et qu'on garantit être aussi efficace que celui qui se vend à $1 la bouteille. Aussi— le Bitter de Tempérance du Dr Linn, pour rétablir les fonctions de l'estomac et donner de l'appétit; le Candi de Peters pour guérir la toux et les rhumes; les pilules de Linn; celles de Sappington, excellent remède contre les fièvres lentes et en frissons; les pilules de Champion; les préparations de Green, qui arrêtent les accès de frissons. Tous ces remèdes se vendent au No 59, rue Poydras.

MALLE DES ETATS UNIS.

☞Paquebot du Bayou Sarah—Le BRILLIANT est actuellement dans le port et partira demain dimanche à 10 heures du matin. W. H. AVERY,
12 av 96, Gravier.

☞ Le navire JOHN HOLLAND, pour Brême, sera expédié aujourd'hui. Les chargeurs sont priés de tenir prêts leurs connaissements. Le sac aux lettres sera clos à quatre heures P. M. LEVI H GALE,
12 av 93 Commune

☞Le navire à vapeur MARMORA, pour Galveston, partira demain [illegible] à midi. Les passagers sont priés de se trouver à bord. 12 av

☞ Le navire UNION, capitaine Rattoone, de New York, est maintenant en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la levée.
J. W. STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette
11 av

☞ Le consignataire du sel par le navire LEONIDAS, de Liverpool, est prié de réclamer son permis sous dix jours de cette date. LEVI H. GALE,
11 av 93 Commune

Collége Mandeville.
ON a besoin d'un maître d'études, ayant toutes les qualités requises. S'adresser en personne au collége.
12 avril

TROISIEME MUNICIPALITE.
Bureau du Trésorier.
LES habitants possédant des propriétés foncières dans les limites de cette Corporation, sont prévenus que la collecte des taxes imposées sur les dites propriétés commencera dans le courant du mois de mai prochain.
12 avril—1m J. F. DUGARRY, Trésorier.

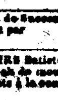

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—200 caisses, en magasin, formant un assortiment complet de marchandises fraîches et de saison, à vendre par R. G. MCBEE, 19, rue de la Douane.
12 avril

MAGASINAGE—On reçoit en magasinage, des navires, le sel et autres marchandises d'encombrement dans les magasins Washington, 3ème municipalité, sans charger de charroi et à un taux très modéré. Les marchandises reçues dans ces magasins, seront délivrées à bord des bâtimens ou bateaux à vapeur, sans frais de charroi.
Le tabac sera reçu emmagasiné et chargé, comme de coutume. S'adresser à
A. GORDON, WYLIE & Co, 82, Bienville.
8 nov

MELASSE de [illegible]—En magasin et à vendre comptant par A. GORDON, WYLIE & Co, Bienville
1av

MOUCHOIRS Batiste—Les soussignés désirant réduire leur stock de mouchoirs batiste, les vendront à prix coûtant, en lots à la convenance des acheteurs.
R. DE GOER & RIFFLARD, 21 Bienville.
26 fev

COMMERCIAL.
NOUVELLE-ORLEANS.
Vendredi soir, 11 avril 1845.

Le marché a été très animé pendant ces derniers jours; les nouvelles apportées par le Queen of the West ont soutenu l'activité des acheteurs de coton et donné plus de fermeté aux prix. Les sucres et les mélasses ont aussi pris part au mouvement, et les produits de l'Ouest en général offrent une vente très facile, avec une tendance marquée vers la hausse.

COTON—Arrivé depuis le 8 courant, de Louisiane et Mississipi 6,882 balles; Tennessee et North Alabama 7,618; Arkansas 211; Lac 773; Texas 19; ensemble 15 300 balles; expédié dans le même espace de temps pour Liverpool 8,300 balles; Glasgow 1 77[illegible]; Havre 464; Havane 2708; Boston 15, Baltimore 734; ensemble 13 969 balles; ce qui augmente le stock de 1,319 balles, et laisse en mains, y compris tout ce qui se trouvait à bord de navires non encore expédiés, un stock de 144,217 balles.

ETAT DU COTON.

1844 Septembre 1er. Stock en mains,		13,100
Reçu les trois derniers jours,	15,300	
Reçu antérieurement,	804,073	
		819,361
		832,461
Expédié les trois derniers jours,	13 969	
Expédié antérieurement,	674,267	
		688 256
Stock en mains, ce soir 11 avril,		144 217

Nous avons remarqué dans notre revue de mardi dernier, que la veille de ce jour il y avait eu une reprise sur le marché, par suite du bruit mis en circulation que des avis plus récents et plus favorables avaient été reçus par la malle du matin, mais que ces rumeurs ayant été démenties, le marché devint tout à fait calme. Par la malle de mercredi, nous avons reçu des nouvelles du Havre jusqu'au 8 du mois dernier, nous mentionnant qu'il y avait eu quelque animation sur ce marché, et que les transactions y avaient été importantes. Ces nouvelles ne produisirent aucun effet bien apparent sur notre place, et les ventes ne s'élevèrent ce jour là qu'à 3600 balles aux anciens prix. Hier, nous reçumes des avis d'Angleterre, en date du 7 du mois dernier, arrivés à New York par le paquebot Queen of the West, et ces avis étant tout à fait favorables ont décidé les acheteurs à se porter sur le marché; 9300 balles ont changé de mains, à des prix un peu en faveur des vendeurs, mais la nuance en est trop faible pour nécessiter aucun changement dans nos cotes. Aujourd'hui, les détenteurs demandent le prix le plus élevé de nos cours, les ventes se sont élevées à seulement 2,200 balles—le marché du reste restant ferme.

Les ventes de la semaine s'élèvent @ 26,100, et celles des trois derniers jours à 14,700 balles, que nous signalons comme suit:

150 balles Louisiane et Mississipi @ 5 3/4, 157 @ 6 1/4, 40 @ 6, 80 @ 6 1/4, 160 @ 6 5/16, 184 @ 6 1/2, 900 @ 6 3/4, 150 @ 7 1/4, 80 @ 7 1/16, 20 @ 6 1/4, 42 @ 6, 713 @ 6 1/4, 444 @ 6, 293 @ 5 3/4, 105 @ 6 1/4, 52 @ 6 1/4, 1300 @ —, 40 @ 6 1/4, 2000 @ —, 219 @ 6 1/4, 37 @ 5 3/4, 161 @ 6 3/16, 100 @ 6 3/4, 337 @ 7, 104 @ 6 1/4, 174 @ 6 1/4, 181 @ 5 3/4 et 6 1/4, 393 @ 6 1/4, 74 @ 6 1/4, 210 @ 6 3/16, 72 @ 5 3/4, 171 @ 6 1/4, 294 @ 6 1/4, 1412 @ 6 1/4, 164 @ 6 1/16, 24 @ 6 1/4, 130 @ 6 1/4, 72 @ 6 1/4, 104 @ 7, 266 @ 6, 160 @ 6 7/16, 530 North Alabama @ 5 3/4, et 200 Texas @ — cents par livre.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi.		*Tennessee et N. Alabama.*	
Inferior	4 3/4 @ 5	Trash & inferior	4 3/4 @ 5
Ordin. to good ord	5 1/4 @ 5 1/2	Ordinary	5 1/4 @ 5 1/2
Middling	5 3/4 @ 6	Middling	5 3/4 @ 6
Good Middling	6 1/4 @ 6 1/2	Good Middling	6 @ 6
Middling Fair	6 3/4 @ 7	Middling Fair	6 @ 6
Fair	7 1/4 @ 7 1/2	Fair	6 @ 6
Good fair	7 3/4 @ 8	Good fair	6 @ 6
Good & fine	00 @ 00	Good & fine	6 @ 6

TABAC—La demande a été bonne depuis notre revue de mardi soir; les prix ont reçu de la fermeté de l'apparition sur le marché de quelques forts acheteurs, surtout les qualités supérieures qui sont cotées 1/4 cent plus haut que la semaine dernière. Les ventes des trois derniers jours sont, le plus de 150 boucauts. Inférieur 1 1/4 @ 2 1/2; ordinaire 2 1/2 @ 3; beau 3 1/2 @ 4 1/2 cents; 1re qual. 4 1/2 @ 5, de choix 5 1/2 @ 6c. Capes de cigares 5 @ 10c par livre.

Arrivé depuis le 1 courant, 1682 boucauts; expédié dans le même espace de temps, pour Havre 511 boucauts; Boston 67, Baltimore 1, Norfolk 22; ensemble 721 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1844 Septembre 1, Stock en mains		4,840
Reçu ces trois derniers jours,	1 682	
Reçu antérieurement,	24,622	
		31 144
		35 983
Expédié ces trois derniers jours,	721	
Expédié antérieurement,	19 886	
		19,607
Stock ce soir 11 avril,		16,346

SUCRE—Le marché s'est animé depuis mardi, les nouvelles favorables du Nord ont activé la demande, et la presque totalité des sucres qui se trouvaient en premières mains s'est vendue; sur New York, à une hausse de 1/4 c. sur toutes les qualités. Inférieur 4 1/2 cents, ordinaire 4 3/4 @ 5, [illegible] beau 6, choix 6 1/4 @ 6 1/2 par livre—Une vente sur plantation de 250 boucauts a rapporté 6c.

SUCRE DE LA HAVANE—Le stock est très bas et se compose seulement de sucre jaune et de blanc [illegible].

MELASSE—La hausse rapide de cet article au Nord a beaucoup activé la demande; le marché a été dépouillé de tout ce qu'il y avait à vendre. Les détenteurs étaient rendus très prétentieux; nos cours sont aujourd'hui de 30c le gallon pour bonnes qualités, en hausse. Nous n'avons à signaler aucune vente sur plantation; il n'y a même rien en vente.

FARINE—Le marché aux farines est très inactif, les prix se soutiennent avec peine, vu l'absence de demande pour l'exportation. Le stock en premières mains est considérable, les détenteurs offrent les marques ordinaires des Illinois et Missouri @ $4 par baril, prix auquel on vend à la consommation; les marques favorites de St. Louis commandent $4 1/2 @ $4 50 par baril.

PRODUITS DE L'OUEST—Tous les articles du marché aux provisions sont en bonne demande, et les prix [illegible]. PORC—Nous cotons mess $14, M O $13 50, prime $12. Beuf—la demande est active, les prix ont un peu haussé, mess $10 50 @ $10 50 par baril, demi baril $5 75. Prime $4 par baril à $5 par baril. Graisse—Il y a beaucoup d'activité dans la demande, principalement de la part des expéditeurs, et les prix ont haussé. [illegible]

WHISKEY—Cet article a été en bonne demande depuis notre dernier rapport, les prix ont élevé à 24 cents par gallon pour le rectifié. [illegible]

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—Les transactions ont été trop limitées ces jours derniers pour mériter une attention particulière—le marché est calme, nos cours n'ont pas changé. Toile du Kentucky 9 @ 10 1/2 cents, comptant, et 10 1/2 @ 11 à terme. Corde do 5 1/2 @ 6 cents, suivant les conditions et qualités.

SEL—Le marché est calme. Il est arrivé une cargaison de Liverpool, qui reste invendue. Les lots en seconde mains se vendent aux anciens prix; soit, gros, 90 @ 95c, fin $1 @ $1 10 par sac. Il ne se fait rien en sel des îles Turques.

CAFE—La demande se maintient bonne pour le Rio, les prix ont de nouveau haussé de 1/4 c. par livre. Nous cotons 8 @ 8 1/2c par livre suivant la qualité. Depuis notre dernier rapport, les importations se montent à 4080 sacs. Le café Havane se vend 8 @ 8 1/2 c par livre.

GRAINS—La demande pour le maïs en grains a été bonne, pendant ces trois derniers jours, les prix sont à peu près les mêmes que ceux que nous avons déjà cotés, soit 35 à 38 cents par boisseau pour le blanc et le jaune, en épi 38 à 54 c par boisseau. Les avoines sont peu demandées à 24 et 25 cents en grenier, et 28 à 29 c. par boisseau en sacs. Il n'y a pas de blé sur le marché.

BEURRE—La demande est bonne; de l'Ouest 9 @ 12 1/2c. la livre suivant la qualité. Goshen 12 @ 19 c. par liv.

CHANDELLES—L'amélioration que nous avons mentionnée dans notre dernier rapport, s'est bien soutenue, le marché est très ferme à nos cotes—New Bedford et Boston 31 cents; Nantucket 29c par liv.

RIZ—$3 37 1/2 @ $3 62 1/2 par quintal, avec peu de ventes.

CHANGE—Pendant ces derniers jours, la demande a été bonne, et le papier offert ayant diminué les tireurs ont pu obtenir des prix plus avantageux. Londres 8 @ 8 1/2 pour cent de prime; Paris F 5 27 1/2 @ F 5 31; New York 1/4 @ 1/2 p. 100 de prime, 60 jours 1 1/2 @ 1 3/4 p cent d'escompte. Chèque à vue 1/4 @ 1/2 pour cent d'escompte.

FRET—Il n'y a eu aucun changement depuis notre dernière revue: Liverpool 1/2; Havre 1 1/4 @ 1 3/16; N. York $1 50 @ $1 75 la balle.

Raquettes! Raquettes!
UNE partie de raquette sera jouée de l'autre bord du fleuve, Dimanche, 13 du courant. La balle sera lancée à 3 heures, et la partie continuera jusqu'à la nuit.
Le Ferry de la Première Municipalité traversera toutes les dix minutes pendant l'après midi.
Le Ferry de la Seconde Municipalité sera arrêté pendant quinze jours, et conséquemment ne traversera point dimanche. 10 av—3

Vers à Soie.
Avis aux personnes qui s'intéressent à la prospérité de l'Etat de la Louisiane.
ON peut aller voir chez Monsieur Hubert de Porte, demeurant à Bouligny, près de chez Monsieur [illegible], environ trois cent mille vers à soie que M. H. de Porte élève dans ce moment et qui sont dans le plus parfait état de prospérité. Ce sera curieux à voir lorsqu'ils travailleront à faire leurs cocons et lorsque les cocons seront faits. On verra combien il est facile dans ce pays, avec quelques soins, et peu de dépense [illegible], de faire un beau revenu, car M. de Porte espère tous les mois jusqu'au septembre prochain, faire une pareille récolte. 12 avril—6

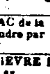

Corsets! Corsets! Corsets!
AVIS AUX DAMES.
LE soussigné vient de recevoir par le navire Naragansett, 30 douzaines superbes corsets sans coutures, qu'il vendra sans distinction de dimensions à quatre piastres pièce.
M. KERNER,
12 avril 86 Royale, encoignure Bienville

SUCRE DE LA HAVANE—70 caisses en magasin, et à vendre par B. VALLS, 26 Commune 12 av
CIGARES de la Havane—Un bel assortiment constamment, en magasin et à vendre par B. VALLS, 26 Commune 12av
TABAC de la Havane—45 balles pour capes et tripes, à vendre par B. VALLS, 26 Commune 12 av
GENIEVRE DE HOLLANDE—3 pipes, à vendre par B. VALLS, 26 Commune 12 av
NATTES D'ALICANTE—40 balles, à vendre par B. VALLS, 26 Commune 12 av
GRAINES pour Oiseaux—29 sacs, à vendre par B. VALLS, 26 Commune 12 av
GINGEMBRE de Canton—20 caisses, à vendre par B VALLS, 26 Commune 12 av
CONFITURES de la Havane—15 caisses, à vendre par B. VALLS, 26 Commune 12 av
GUABA—Pâte et Gelée, 3 barils à vendre par B. VALLS, 26 Commune 12 av
PAPIER POUR REGALIAS—A vendre par B. VALLS, 26 Commune 12 av
AMANDES—25 caisses à coques douces et 15 de [illegible] écossés, à vendre par B. VALLS, 26 Commune 14av
HUILE D'AMIS—6 caisses à vendre par B. VALLS, 26 Commune 12 av
MERISE—300 gallons, qualité supérieure, à vendre par COURVOISIER & Co, Encoignure d'Orléans et Royale. 20 fev
MARRONS—[illegible], à vendre par COURVOISIER & Co, Encoignure d'Orléans et Royale. 20 fev

A TOUS CEUX QUE CELA CONCERNE.
JE suis nommé conservateur des forêts du gouvernement des Etats Unis, dans la Louisiane, et dans les devoirs qui me sont prescrits il est dit que "je veillerai à ce que l'on n'abatte, détruise, enlève ou ne commette aucune déprédation sur les arbres qui croissent sur les terres publiques." Et bien qu'il m'en coute de poursuivre ou de troubler sans nécessité qui que ce soit, cependant, afin de faire justice aux intérêts publics et pour remplir les devoirs qui me sont imposés, je me verrai forcé de mettre rigoureusement la loi à exécution, contre tous les délinquants. Des sous agens seront nommés, dans chaque section de l'Etat, afin de me faire connaître, sans le moindre délai, les noms et résidences de ces dits délinquants, ainsi que ceux des témoins dont les dépositions pourront amener la condamnation des personnes qui auront enfreint la loi.
11 avril—1m ALBERT G. SOUTHALL.

BAS DE SOIE pour le marché mexicain, à vendre par A GORDON, WYLIE & Co., 82, Bienville 11 av
PORTER, de London Brown Stout, en quarts et pintes, à vendre en magasin, par A. GORDON, WYLIE & Co., 82, Bienville 11 av
SUCRE—41 caisses en débarquement du brick Titi, de la Havane, à vendre par E TROISGROS, 76 Vieille Levée 11 av
CHAPEAUX DE PANAMA—25 douzaines de belle qualité, reçus par la barque Albert, de la Jamaïque, et à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins 11 av
FARINE—1000 barils farine de St Louis et du Missouri, de choix, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 92 Tchoupitoulas 11 av
CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—200 rouleaux et pièces, de qualité supérieure, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co., 92 Tchoupitoulas. 11 av
COLLE-FORTE—1500 livres colle de première qualité, venant d'arriver et à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co., 92 Tchoupitoulas 11 av
SAVON, CHANDELLE ET AMIDON—150 caisses, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co., 92 Tchoupitoulas. 11 av
BEURRE—Quelques barillets beurre frais de l'Ouest, en débarquement et à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co. 92 Tchoupitoulas 11 av
CAFE Havane—En vert nouvelle récolte, à vendre par F. LAMPRE, 27 Vieille Levée 11 av
CAFE Java, vieux, gouvernement, en magasin et à vendre par F LAMPRE, 27 Vieille Levée 11 av
SUCRE de la Havane, blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par F LAMPRE, 27, Vieille Levée 11 av
CIGARES—Regalias, Ugues et Millares, différentes marques en magasin et à vendre par F LAMPRE, 27 Vieille Levée 11 av
COUTIL FIL—Un grand assortiment de coutil blanc, gris, brun et couleurs de fantaisie, ayant droit au débenture, venant d'arriver et à vendre par SMITH BRYAN, 30 Douane 11 av
TOILE D'HABITANS—Une balle venant d'être débarquée et en vente par SMITH BRYAN, 30, Douane 11 av
FIL à coudre, [illegible]—Noir, gris, blanc et bleu, des Nos. 20 à 60, à vendre par SMITH BRYAN, 30, Commune 11 av
INDIGO—17 surons excellent Caracas à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 30, Vieille Levée 11 avril
EAU DE VIE de Cognac—12 quarts de J J Dupuy et Castillon, [illegible] preuve, importée par le navire America, de Bordeaux, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 30 Vieille Levée 11 avril
VIN ROUGE—34 barriques vin rouge, bon-ordinaire; [illegible]; 250 caisses vin St Julien Medoc; 167 do blanc, Haut Sauterne à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 30 Vieille Levée 11 avril
HUILE de baleine &c—10,000 gallons huile pure, 1000 de huile blanchie, 100 do huile d'éléphant de mer, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 30, Vieille Levée 11 avril
VIN DE CHAMPAGNE—50 paniers marque de la clé, à vendre par W F VREDENBURG & Co. 30, Vieille Levée 11 avril.
SAVON—30 caisses savon No. 1, à vendre par W. F. VREDENBURG, 30, Vieille Levée 11 avril
BLANC de baleine—72 caisses blanc de baleine, à vendre par W. F. VREDENBURG, 30, Vieille Levée 11 avril

A vendre à l'amiable pour cause de départ.
UNE JEUNE MULATRESSE âgée de 17 ans, CREOLE, [illegible] rue St Pierre entre Bourgogne et Remparts.
10 avril—3

Toile d'Irlande à prix réduits!
LE soussigné ouvrira ce matin dix caisses toile d'Irlande, de qualité supérieure, à vendre à plus bas prix que la même qualité ait été vendue ici. Ceux qui veulent faire leur achat feront bien de venir visiter notre assortiment avant d'aller ailleurs. Nos toiles sont garanties pure fil.
10 avril—☞ M. E. DAVOCK, 38 Chartres.

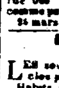

A VENDRE—Une belle résidence située à environ 3 milles au dessous de la Cathédrale, et un quart de mille au dessous des casernes, de ce côté [illegible]. La maison est construite en briques, à deux étages, contenant onze appartemens, avec galeries sur toutes les façades et en très bon ordre, il y a plusieurs bâtisses indépendantes, et environ sept arpens de terre en pleine culture, avec arbres fruitiers &c. Le prix est modéré et les conditions seront avantageuses. S'adresser à
ARTEMON HILL, 76, Gravier.
10 avril—12 Bureau de Protection Insurance Agency

BAQUETS et Cuves—100 douzaines baquets et 100 douzaines cuves, en très bon ordre, à vendre par HARROD, DARLING & Co. 10 avril
CRAMBERIES, en demi barils et quarts de baril, à vendre par HARROD, DARLING & Co., 49, Commune 10 avril
CORNICHONS &c. de Boston, en demi et quarts de barils, à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49, Commune 10 avril
MAQUEREAUX Nos 1, 2 et 3, en caisses assorties et No. 3, en baril et quarts de baril, à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49, Commune 10 avril
SAUMON, morue et harengs, à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49, Commune 10 avril
HUILE, savon et chandelle, à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49, Commune 10 avril
BEURRE et Fromage—20 tinettes beurre et 20 caisses fromages d'ananas, à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49, Commune 10 avril
CAFÉ de Rio—700 sacs, à vendre par E. JOHNS, 110 Poydras. 10 av
CIGARES de la Havane—400,000 cigares impériales, Regalias, Canones, Bayonets et Millars, à vendre par E. JOHNS, 110 Poydras 10 av
CHAMPAGNE—175 paniers, marque Napoléon, à vendre par E. JOHNS 110 rue Poydras 10 av
VIN HOCK—100 caisses d'une douzaine, Hockeimer supérieur, à vendre par E. JOHNS, 110 rue Poydras. 10 av
RHUM DE LA JAMAIQUE—10 tierçons imitation des preuves, en débarquement du navire Union et à vendre par ROBERTS & HALL. 75 Magasins 10 av
EAU DE VIE—4 demi pipes, 5 quarts et 10 octaves imitation française, en débarquement du navire Union et à vendre par ROBERTS & HALL. 75 Magasins 10 av
THE FRAIS—700 paquets vert et noir, impérial, poudre à canon, Young Hyson, Pouchong et Souchong en demi caisses et boîtes de 6 et 12 livres, à vendre par ROBERTS & HALL. 75 Magasins 10 av
CAFE—500 sacs Laguayra, 350 de Havane, 200 de Rio, 300 de Java, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins 10 av
DIVERS—50 paquets thé assorti, 300 caisses cerises à l'eau de vie, 150 paniers huile d'olive, 300 nattes, 150 barils eau de vie et genièvre, 35,000 cigares de la Havane, 200 pièces toile à voile, 200 barils provisions pour navires, 20 barils [illegible] Turques, 20,000 sacs ou paille, [illegible] de Caracas, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins 10 av
SEAUX peints—200 douzaines en débarquement du navire Rowland, à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28 Gravier 10a
HARENGS—500 caisses harengs frais, à vendre en magasin par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28 rue Gravier 10 a
MORUE—40 demi tambours et 300 caisses belle morue blanche, à vendre en magasin, par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28 rue Gravier 10 a
AMANDES—90 sacs sans coques, en débarquement du navire Rowland et à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26, et 28, Gravier 10 a
BACON—Jambons, plats côtés et épaules, à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26, et 28, Gravier 10 avril
MORUE—300 caisses belle morue, à vendre en magasin, par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28 Gravier 8 av

$15 DE RECOMPENSE.

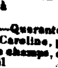

S'EST absentée de chez le soussigné le 5 courant, la négresse MARTHA, âgée de 24 ou 25 ans, taille d'environ 5 pieds 5 pouces, couleur claire, parlant anglais et français; elle était habillée en calicot bleu et jaune, lorsqu'elle s'est absentée; elle a été vue dans la 2me. municipalité. La récompense ci dessus sera payée à quiconque la logera dans une geôle de cette ville et en informera le propriétaire.
10 av—6 CHS ROMAN, No. 34 Vieille Levée

AUX HABITANS.
UN superbe atelier de NEGRES, bien acclimatés venant d'une habitation, et se composant de trente-quatre hommes, femmes et enfants, et d'un bon forgeron, est en vente en bloc et à des prix accommodants. S'adresser à J. A. BEARD & Co., 40 rue des Magasins, près l'Arcade.
Aussi—Quarante esclaves de la Virginie, du Maryland et de la Caroline, parmi lesquels se trouvent des travailleurs de champs, des domestiques de maison, &c.
9 avril

CHANGE sur Paris ou Bordeaux, à vendre par CHS. DUFOUR, 11 Conti 10 av
VIN ROUGE en caisses—700 caisses vin rouge, ayant droit au drawback, à vendre par CHS DUFOUR, 11 Conti 9 av
VIN ROUGE—150 barriques, à vendre à bas prix, pour clore diverses factures, par CHS. DUFOUR, 11 Conti. 9 av
SARDINES & CEPES à l'huile en boîtes et demi boîtes à vendre par CH DUFOUR, 11 Conti 9 av
TRUFFES Pures et Pâtés Truffés en boîtes, [illegible] et quarts de boîtes, à vendre par CHS. DUFOUR, 11 Conti 9 av
VIN BLANC—Sauterne, qualité très supérieure, à vendre par CHS DUFOUR, 11 Conti 9 av
VINAIGRE, Fruits au Vinaigre, & Vin rouge en demi barriques, à vendre par CHS. DUFOUR, 11 Conti 9 av
FRAISES au Jus—30 caisses fraises au jus, à vendre par CHS. DUFOUR, 11 Conti 9 av
CHAPEAUX—4 caisses chapeaux soie noire de Paris—Aussi—6 caisses chapeaux gris poil ras et castor, qu'ils vendront à bonne composition pour clore une facture, à vendre par R DE GOER & RIFFLARD, 26 fev

Nouveau Bureau de Placements.
Par J. B. CABOS.
No. 24, rue Jefferson, Nlle. Orléans.
DES cuisiniers et maîtres d'hôtels pour un voyage de long cours, [illegible]
[illegible]

VINGT ANS APRES,
SUITE DES
TROIS MOUSQUETAIRES,
Par ALEX. DUMAS.

☞Ce feuilleton, extrait du journal *Le Siècle*, formant sept parties ou livraisons, d'environ 40 pages in 8o, imprimées en caractères neufs, paraîtra à quinze jours d'intervalle.
La première livraison est imprimée.
Prix des sept livraisons, par abonnement, payable d'avance, $1 20.
On souscrit au bureau de ce Journal, et chez Victor Hébert, libraire, rue de Chartres.

Vente par liquidation
DES MARCHANDISES SECHES DU MAGASIN
PRIX FIXE!
Encoignure Royale & Toulouse.
LE soussigné a l'honneur d'informer les Dames que lundi, 7 courant, il offrira en vente, en son magasin ci-dessus désigné, toutes les marchandises composant son stock, aux prix d'encan.
7 av—6 F. LEVASSEUR.

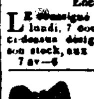

DERNIERS ARRIVAGES,
MARCHANDISES DE FANTAISIES,
Pour le Printemps.
Un nouvel assortiment de soieries riches, pour le printemps; Baréges, Mousselines [illegible] et Polka, Organdies, Baréges et Balzorines, et Shawls et Echarpes riches, en soie; bonnets brodés, cols et chemisettes.
Qu'il ouvre maintenant, et vendra sans réserve, et meilleur marché que dans aucun autre magasin.
Aussi—Le stock de marchandises de fonds, du pays et de l'étranger. J. F. NOLAND,
7 avril—6 Encoignure Chartres et Canal

Collége de St. Vincent,
AU CAP GIRARDEAU, ETAT DU MISSOURI.
CE COLLEGE, auquel la législature de l'Etat du Missouri a accordé en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmans qui se trouvait sur le Mississipi, il est situé à quarante milles au-dessous de l'embouchure de l'Ohio et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinantes appartiennent au collége, qui possède en outre, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation.
LES DIFFERENTES BRANCHES D'ENSEIGNEMENT se composent de la lecture, de l'écriture, de la grammaire, de l'histoire, de la rhétorique, de la poésie, de la mythologie, de la géographie, de l'usage des globes, de la tenue des livres, de l'arithmétique, de l'algèbre, de la géométrie, de la trigonométrie rectiligne et sphérique, de l'arpentage, de la levée des plans, de l'astronomie théorique et pratique, des langues Française, Espagnole, Allemande, Italienne, Latine et Grecque, de la philosophie morale et naturelle, de la botanique et de la chimie, de la musique et du dessin.
LE COLLEGE ST VINCENT possède un cabinet de physique. L'Anglais, le Français, l'Espagnol, l'Allemand et l'Italien ne sont enseignés que par des professeurs dont chacune de ces langues est l'idiome maternel.
L'année scholaire commence le second lundi de septembre et se termine le dernier jeudi de juillet, c'est à cette dernière époque que l'examen annuel a lieu, que les prix sont distribués et les degrés conférés.
Le prix pour la pension, le logement, l'enseignement, le blanchissage et les soins de médecin est de $150 par an, payable par moitié au commencement de chaque semestre. On exigera une somme de $10 en sus pour l'enseignement des langues Espagnole, Allemande et Italienne, et autant pour l'étude de la physique et de la chimie afin de rembourser les dépenses [illegible]. On devra aussi payer une somme de $8 par an pour fourniture de lit et de matelas. La musique et le dessin coûteront $40 par an.
Les parens qui désireront que le collége fournisse des vêtemens à leurs enfans devront déposer à cet effet une somme suffisante entre les mains du trésorier.
Les parens et les tuteurs recevront à la fin de chaque semestre un bulletin constatant l'état de santé et les progrès de leurs enfans ou de leurs pupilles.
Les parens qui résident en pays étranger, voudront bien s'entretenir un agent responsable à la Nouvelle Orléans ou à St. Louis.
Pour plus amples informations s'adresser à J. Ad. Rozier, avocat, agent du collége, rue St. Charles, No. 18.
9 avril—

GRANDE REDUCTION
DE PRIX,
Wiotte & Salié.
MARCHANDISES SECHES au prix coutant, en gros et en détail, dans les deux magasins, rue de Chartres, Nos. 28 et 54. 31 mars—1 m

C. REDON a l'honneur d'informer le public que le 7 avril, il ouvrira à grands frais un magnifique Etablissement, à l'encoignure des rues St Charles et de la Commune, vis à vis les hôtels St. Charles et Verandah, contenant l'assortiment le plus considérable et le plus choisi d'objets de fantaisie que l'on puisse trouver aux Etats Unis.
On trouvera constamment dans ce magasin:
Un assortiment de bijouterie, de plaqué, d'argenterie, de montres, pendules, bronzes, porcelaines, verreries, ornemens de cheminées, lampes, parfumerie fine, coutellerie, fusils, pistolets, et articles de fantaisie de tous genres.
Il sollicite le patronage des habitans de la seconde Municipalité, les assurant qu'il est déterminé à mériter la faveur des acheteurs par le bas prix de ses marchandises et leur qualité supérieure.
[illegible] libéral.
Nouvelle Orléans, 1er avril 1845. 2 av—

LA société existant entre MM. J. MAURY & J. LE LEHEC, [illegible]
24 mars—1m

Habillements d'Eté,
A Bon Marché.
LES soussignés offrent en vente leur assortiment d'articles pour la saison d'été.
Habits, redingotes et paletots en gingas et coutil de fil.
Habits, redingotes et paletots en mérinos de diverses qualités.
Pantalons coutil fil, dessins nouveaux etc.
Pantalons mérinos noir.
Gilets de dessous, chemises de toile, caleçons [illegible], cravattes jaconats, bretelles, gants, chapeaux, parapluies, etc. chez BATAILLE & BIGEY, 6, Chartres.
3 av Encoignure Bienville

A VENDRE par les soussignés en débarquement du navire Taglioni.
1 caisse chapeaux castor gris et noir, dernière forme.
1 do crêpe de Perse très fraiche.
50 pièces gaze gommée jaune.
1 caisse bretelles à la Polka,
4 do éventails en grandes et petites boîtes,
2 do rubans et chapeaux de paille pour dames.
6 av DAVID & CHAPUS, 38 rue de Chartres

BRIQUES—Le soussigné prévient MM. les entrepreneurs et les personnes qui ont fait usage de la brique fabriquée par Mr. F. S. M. Colron, qu'il en a [illegible] à livrer. A. E. POREY.
Lumber-yard, rue Condé, entre Hôpital et Quartier
6 av

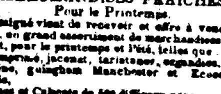

AVIS.
MLLE. BEAUVALET prévient les Dames de la Nouvelle Orléans et de la campagne que devant quitter les affaires, elle vend ses marchandises en dessous du coutant. De fort jolies capotes [illegible]

MARCHANDISES FRAICHES
Pour le Printemps.
LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre à BAS PRIX, un grand assortiment de marchandises d'un nouveau goût, pour le printemps et l'été, telles que
Linon imprimé, jaconat, tarlatanes, organdies,
Balzorines, Gingham Manchester et Ecossais, nouveau style,
Indiennes et [illegible] de différens genres,
Batiste Jaconats, mousseline suisse, batiste rayée [illegible],
Cotonnades de toutes qualités, couleurs et styles,
Nankin bleu et jaune, drilling bleu,
[illegible] rayées à chemises, plaids bleu, coutil à matelas
Ginga à tabliers, ginga à meubles,
Batiste fil, mouchoirs soie et coton,
Denims d'York, Cranks, Denims bleus communs,
Cotonnade Methuen et Log Cabin, Jeans du Kentuck
Bas et chaussettes de coton, diverses couleurs & qualités
Toile d'Irlande, toile à draps, nappes et serviettes,
Ombrelles, flanelle rouge et blanche,
Guingham, Jaconats et Indiennes de deuil,
Rubans, Gants, Mitaines, galons, épingles et fil [illegible],
Bombazine, Alpacas, articles d'habillemens, nouveau style,
Satinets, Draps et Casimirs,
Toile à draps et à chemises, 3/4 à 10/4, blanche et écrue
Brin à moustiquaire, en coton et fil.
8 avril—☞ J C BOYD, 76, Gravier, près la rue du Camp

Marchandises sèches de Printemps.
REÇU PAR SIMPSON, No. 33, rue de Chartres:
Une caisse barège à 25 cents.
Une do organdis et jaconats français à 25 cents.
Deux do toile d'Irlande, à très bas prix.
Deux do mouchoirs batiste.
Une balle brun pour jupons.
Deux caisses linon batiste et organdis très riches.
Deux do balzorines et baréges, nouveau style.
Six cartons écharpes baréges, blanc et couleur.
Six do do à bas prix.
Deux do de parasols de Paris.
Tous ces articles seront vendus à bas prix.
8 avril

AVIS—Toutes les personnes qui peuvent avoir des réclamations contre nous, sont priées de les présenter pour en avoir le paiement, à M. A. Emanuel, No. 35, rue du Canal, qui est notre seul agent et chargé de recevoir et toutes celles qui nous doivent voudront bien régler leur compte sans délai.
Nlle. Orléans, 1er avril 1845. JONAS FRERES.
Durant notre absence de cette ville, M. A. Emanuel est chargé de nos pleins pouvoirs.
7 av—6 LEOPOLD LEVY.

BLUE MASS—175 pots d'une livre et d'une demi livre de la manufacture de Geo. W. Carpenter & Co, à Philadelphie; ce médicament vaut celui qui vient d'Angleterre, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, agents, 30 Vieille Levée 8 av

ARTICLES DE PECHE—Hameçons de Limerick & Kerby et autres; fil de pêche en chanvre, soie, coton et crins; bonnes cannes de pêche, &c. à vendre en magasin, par W. A. RYAN, 46, rue Chartres 4 av
CAPSULES, BOURRES & POUDRE—Des meilleures manufactures anglaises, ainsi qu'une variété d'articles à l'usage des chasseurs, à vendre en magasin, par W A RYAN, 46, rue Chartres 4 av
COUTELLERIE—Consistant en couteaux et fourchettes à manches d'ivoire, corne et os, par jeux ou à la douzaine, couteaux de poche et canifs, rasoirs de Wade & Butcher, à vendre en magasin, par W A RYAN, 46, rue Chartres 4 av
SUPERBES FUSILS DE CHASSE & CARABINES—En magasin et à vendre par W A RYAN, 46, rue Chartres 4 av

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, 3 avril 1845.
UNE assemblée des actionnaires de cette banque aura lieu à la maison de Banque, le samedi, dix de mai prochain, à midi, pour délibérer sur un Acte pour [illegible] et amender les divers actes de Législature, ayant trait au règlement des dettes propres de l'Etat, et pour d'autres objets, approuvé le 10 mars 1845.
Par ordre de la direction.
4 avril—☞ WM. E. LEVERICH, Caissier.

Avis aux Actionnaires de l'Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.
LES actionnaires de l'Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane, sont invités à se réunir au bureau de M. V. Leberre, rue Royale, No 174, lundi, 21 avril courant, à midi, à l'effet de prendre connaissance [illegible]
M. B. LEBRETON,
F. GARCIA,
M. Y. LABARRE,
A. BORAFURU,
F. V. DEGRUY.
5 avril—

EN FAILLITE—Cour de District pour le District de la Louisiane. Dans la faillite de L. G. [illegible] Barbazey, [illegible]
5 av—6 au 10 j. M. H. JEN[illegible]